

NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	GENGIS
<i>Type de formulation</i>	SL – Concentré soluble
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	200 g/l de glufosinate ammonium
<i>Usage</i>	Herbicide

Le GENGIS 200 SL est un herbicide total de contact.

MODE D'ACTION

Le GENGIS 200 SL contient 200g/l de glufosinate ammonium, matière active de la famille des amino-phosphonates (acides phosphoniques), groupe HRAC-H.

Le GENGIS 200 SL est un herbicide total de contact absorbé par les feuilles et les parties vertes des plantes. Il agit en inhibant la synthèse de glutamine ce qui entraîne le dessèchement des parties touchées. S'agissant d'un herbicide de contact, seules les parties touchées par la pulvérisation seront détruites.

MODALITES D'EMPLOI

Doses d'application recommandées

Culture	Dose préconisée	Indications d'utilisation	Délai avant récolte	Délai de rentrée
Toutes cultures	2-5l/ha	Traiter sur des adventices en conditions poussantes. Effectuer un traitement dirigé lorsque les cultures sont en place. Utiliser la dose minimale sur adventices jeunes, une dose médiane sur adventices en milieu de croissance et la dose maximale sur adventices matures (floraison).	n/a	24h

La dose d'emploi de GENGIS 200 SL varie selon le niveau d'infestation, l'âge et le type de mauvaises herbes.

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve du pulvérisateur avec de l'eau à la moitié de son volume.

Verser simplement la quantité nécessaire de GENGIS 200 SL. En agitant, compléter la bouillie jusqu'au volume prévu. Remuer régulièrement le pulvérisateur.

Précautions

Ne pas mélanger avec des substances oxydantes, des acides forts et des bases fortes.

Nettoyage du matériel après pulvérisation : il est important de bien nettoyer le matériel utilisé à l'aide d'une solution d'eau de javel à 12° du commerce par exemple (0.25 l pour 100 l d'eau) ou d'une solution d'ammoniaque à 3% (1 l pour 100 l d'eau) afin d'éliminer toutes les traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts aux cultures au cours de l'utilisation suivante.

Autres précautions d'usage : toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation du GENGIS 200 SL et la non-réutilisation des emballages sont à suivre.

AUTRES INFORMATIONS

Stabilité à l'entreposage

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans (test 14 jours à 54°C). Conserver le récipient bien fermé.

Mesures de sécurité

Précautions à prendre

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas avaler ou respirer le produit et/ou la bouillie.

Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Après le traitement, changer de vêtements et se laver.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.

Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.

Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré.

Garder les bidons bien ventilés et loin de toute source d'ignition.

Rincer minutieusement les emballages, vider l'eau de lavage dans un réservoir stocké en toute sécurité.

Mesure de première urgence

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Cependant, si le médecin décide de nettoyer l'estomac, assurer l'évacuation gastrique en assurant la protection des voies respiratoires (risque de pneumopathie aux solvants).

Antidote et équivalents

Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique.